



MONTRÉAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
3^e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

GROUPES DE DISCUSSION SUR LA COMPRÉHENSION DE CONCEPTS LIÉS À LA RETRAITE

RAPPORT FINAL
PRÉSENTÉ À RETRAITE QUÉBEC



03	/Contexte, objectifs et méthodologie
04	/Principaux constats
05	/Résultats : Compréhension de concepts liés à la retraite
06	/La notion de retraite
07	/Les termes pour désigner l'argent qu'on épargne
08	/Régime collectif vs. régime individuel
09	/Fonds de pension vs. régime de retraite
10	/Les sources de revenus à la retraite
12	/Le régime volontaire d'épargne-retraite
13	/Interprétation d'une question de sondage
14	/Les projets de retraite
15	/Les objectifs d'épargne et la planification financière
16	/Moyens pour inciter les gens à planifier et épargner

ANNEXES

- /1.** Profil des participants
- /2.** Questionnaire de recrutement
- /3.** Guide de discussion

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette recherche avait deux objectifs distincts :

1. Tester quatre énoncés de positionnement que Retraite Québec pourrait éventuellement utiliser dans ses communications;
2. Évaluer la compréhension de certains concepts liés à la retraite.

Ce rapport présente uniquement les résultats en lien avec l'objectif 2 (les autres résultats sont présentés dans un rapport distinct).

RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Le recrutement a été effectué à partir du panel Or de SOM. Les personnes recrutées devaient toutes être âgées de 18 à 64 ans et les groupes ont été réalisés seulement en français.

Une confirmation écrite (courriel) a été envoyée à chaque personne recrutée. De plus, à titre de rappel, tous ont été contactés par téléphone la veille des rencontres afin de s'assurer de leur participation.

Une compensation en argent comptant a été remise aux personnes qui se sont présentées aux groupes (80 \$ à Québec et 95 \$ à Montréal). Au total, 35 personnes ont participé.

Le profil des participants est présenté à l'annexe 1 et le questionnaire de recrutement à l'annexe 2.

ANIMATION

L'animation de type semi-dirigée a été confiée à une professionnelle qualifiée de SOM ayant reçu la formation et l'entraînement appropriés.

Un support visuel a été utilisé (présentation PowerPoint projetée à l'écran).

Le guide de discussion est présenté à l'annexe 3.

INSTALLATIONS

Les rencontres ont eu lieu dans les bureaux de SOM à Québec et à Montréal, dans des locaux spécialement aménagés à cette fin. Les séances ont été enregistrées sur support audio et vidéo. Des observateurs du client étaient présents à toutes les séances.

LIMITES DE L'ÉTUDE

Les groupes de discussion visent à approfondir les propos tenus par les participants : il n'est pas possible de généraliser les résultats à la population étant donné le nombre restreint de participants et leur sélection non aléatoire au sens statistique.

1

Quand ils songent à leur retraite, les participants pensent d'abord aux plaisirs qui y sont associés; les projets qu'ils feront et la liberté espérée à cette étape de la vie. L'aspect financier demeure toutefois présent à leur esprit même si peu d'entre eux ont des objectifs financiers clairs et des mesures concrètes pour y parvenir.

2

Les concepts liés à la retraite sont flous pour certains participants, notamment en ce qui concerne le *Régime volontaire d'épargne-retraite* et la différence entre *régime collectif* et *régime individuel*. Certaines formulations de questions de sondage peuvent aussi laisser place à l'interprétation (ex. : la notion de *sources de revenus* ou le fait d'avoir la *possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif via son employeur*).

3

Les participants émettent diverses suggestions afin d'inciter les gens à planifier et à épargner pour leur retraite. Celles-ci font surtout appel à la communication, à l'éducation et aux incitatifs financiers.

Résultats

COMPRÉHENSION DE CONCEPTS LIÉS À LA RETRAITE



Les participants associent d'abord la retraite à la liberté de choix et aux projets futurs. Mais l'aspect financier demeure à l'esprit.



Lorsqu'ils songent à leur retraite, la plupart des participants pensent d'abord à la **liberté de choisir leurs occupations** et à l'**absence de contraintes liées au travail**.



Avoir du temps pour faire des choses qu'on aime : des activités, des voyages, des cours.

Être maître de son agenda : faire ce qu'on veut, quand on veut.



Mais **cela n'implique pas nécessairement d'arrêter de travailler** puisque quelqu'un qui le voudrait pourrait continuer de le faire. C'est plutôt le fait d'avoir le choix qui prévaut.



Tu n'as plus besoin de ton emploi pour vivre. Tu peux continuer si tu veux, mais ce n'est plus ton occupation principale pour avoir une autonomie financière.

Si tu veux faire du bénévolat, continuer à travailler c'est libre à toi, mais ce n'est pas une obligation.

Tout cela constitue bien sûr un idéal, et **plusieurs évoquent l'importance d'avoir suffisamment d'argent de côté** pour pouvoir se le permettre.



Ça dépend aussi de l'argent qu'on va recevoir. On doit prévoir notre niveau de vie et ce qu'on va pouvoir se permettre.

LES TERMES POUR DÉSIGNER L'ARGENT QU'ON ÉPARGNE

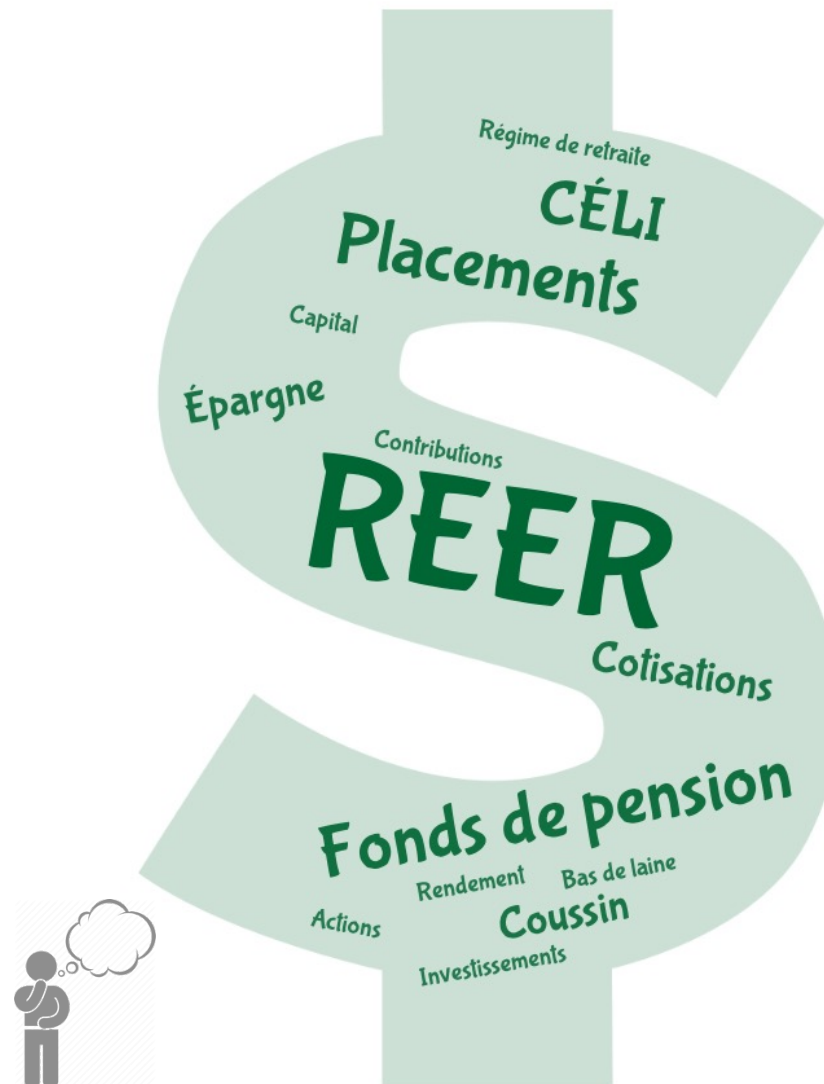
Les participants utilisent de nombreux termes pour parler de l'argent qu'ils mettent de côté pour la retraite.

Les plus courants sont les produits d'épargne (ex. : REER, CELI).

Des termes plus généraux sont également utilisés (ex. : placements, épargne, cotisations, contributions).

Aussi, des termes qui impliquent une participation de l'employeur font partie du vocabulaire de certains (ex. : fonds de pension ou régime de retraite).

Enfin, quelques personnes emploient des mots plus imagés (ex. : coussin, bas de laine).



RÉGIME COLLECTIF VS RÉGIME INDIVIDUEL

À peine plus de la moitié des participants se sentiraient capables d'expliquer aux autres la différence entre un *régime collectif* et un *régime individuel*. C'est donc dire que la nuance est loin d'être claire. Les réponses sont diverses et sont surtout basées sur le principe de *qui cotise au régime et qui prend les décisions*, mais aussi sur *qui a accès aux montants investis et quand les montants peuvent être retirés*.



OU



?

Qui cotise et qui décide?

La plupart des participants sont d'avis que dans un régime *collectif*, plus d'une personne contribue au régime et la gestion n'est pas du ressort de l'individu.

Ils font le plus souvent référence à un régime de l'employeur ou aux régimes gouvernementaux (ex. : fonds de pension auquel l'employeur contribue, REER collectif avec retenue sur le salaire et auquel l'employeur contribue, RREGOP, Régime de rentes du Québec).



À l'inverse, la majorité mentionne que le régime est *individuel* lorsque l'épargnant est le seul investisseur et preneur de décisions (ex. : REER personnel ou autres placements financiers auprès de son institution financière).

À noter : quelques-uns croient que si seul l'employé cotise au régime de son employeur, par exemple, dans un REER collectif, il s'agit d'un régime individuel.



Individuel, tu as le choix. Collectif, tu embarques avec le groupe. Et tu n'as pas droit de regard sur comment c'est investi alors que individuel, c'est toi qui décides.

Quand c'est collectif, c'est plusieurs personnes qui vont placer leur argent à un endroit. Et il y a un gestionnaire qui décide comment cet argent est placé.

D'après moi, si je mets 3 % et que mon employeur met aussi 3 %, c'est collectif. Mais individuel, c'est que moi je mets 3 % et mon employeur ne met rien.

Qui a accès à l'argent?

Certains croient que la différence pourrait aussi se situer au niveau du *bénéficiaire* du fonds. Dans un régime *collectif*, l'ensemble des individus ayant cotisé seront bénéficiaires des montants investis...



... alors dans un régime *individuel*, seul un individu en profitera.



Je crois qu'il y a une question d'accès aussi. Si plusieurs personnes cotisent et qu'on a accès au même fonds, là ça devient collectif. Si tu es seul à cotiser, tu es le seul à avoir accès à l'argent.

Dans ton fonds individuel, tu es le seul à pouvoir en bénéficier, alors que le fonds collectif c'est plusieurs personnes qui vont en bénéficier.

Quand peut-on en profiter?

Quelques-uns mentionnent que les sommes accumulées dans un régime *collectif* ne peuvent être retirées quand on veut...

... alors qu'un régime *individuel* offre plus de flexibilité.

La plupart des participants ne font pas de distinction entre les deux expressions, mais certains y voient des différences.

Fonds de pension

OU

Régime de retraite

?



Pour la majorité des participants, les deux termes sont équivalents et ils seraient bien embêtés de faire la différence entre les deux.

Certains mentionnent toutefois les différences suivantes :

- **Le fonds de pension est surtout lié à l'employeur, alors que le régime de retraite est plutôt lié au gouvernement voire à l'individu.** Par extension, certains disent que les travailleurs n'ont pas tous accès à un fonds de pension, mais à un régime de retraite, oui. **Pour quelques participants c'est plutôt l'inverse (le fonds de pension fait référence au RRQ et à la pension de la Sécurité de vieillesse du Canada).**

Tout le monde a un régime de retraite, mais pas un fonds de pension. Un fonds de pension, si tu travailles à ton compte, tu n'en as pas.

Le régime de retraite, ça pourrait être un investissement que quelqu'un a fait et à partir d'un âge déterminé, il le retire par lui-même. Le fonds de pension, ça vient d'un employeur.

- **Fonds de pension est un terme ancien pour désigner un régime de retraite.**

Je crois que fonds de pension c'est le vieux terme et maintenant on utilise régime de retraite.

- **Fonds de pension vient de l'anglais « pension plan ». Le mot juste en français est régime de retraite.**

- **Fonds de pension est un concept plus large qui inclut le régime de retraite (correspond à tout ce que l'on met de côté pour sa retraite, incluant les REER et les CELI).**

À noter : certains participants croient que les REER et les CELI sont des fonds de pension.

Moi je l'inclus dedans. Toutes les façons d'épargner pour la retraite ça fait partie du fonds de pension selon moi.

La question Quelles seront vos sources de revenus à la retraite? est claire pour la majorité des participants.

Q. Quelles seront vos sources de revenus à la retraite?

Cette question semble généralement bien comprise.

Pour certains participants toutefois, le mot **revenus** semble faire référence seulement aux montants qu'ils toucheront périodiquement (rente, salaire, intérêts, etc.), sans inclure les investissements qu'ils pourraient vendre pour subvenir à leurs besoins (ex. : immeuble) ou leur épargne et leurs économies.

Pour éviter toute confusion, certains proposent d'être plus précis ou d'utiliser une formulation qui englobe mieux l'ensemble des sources de revenus :

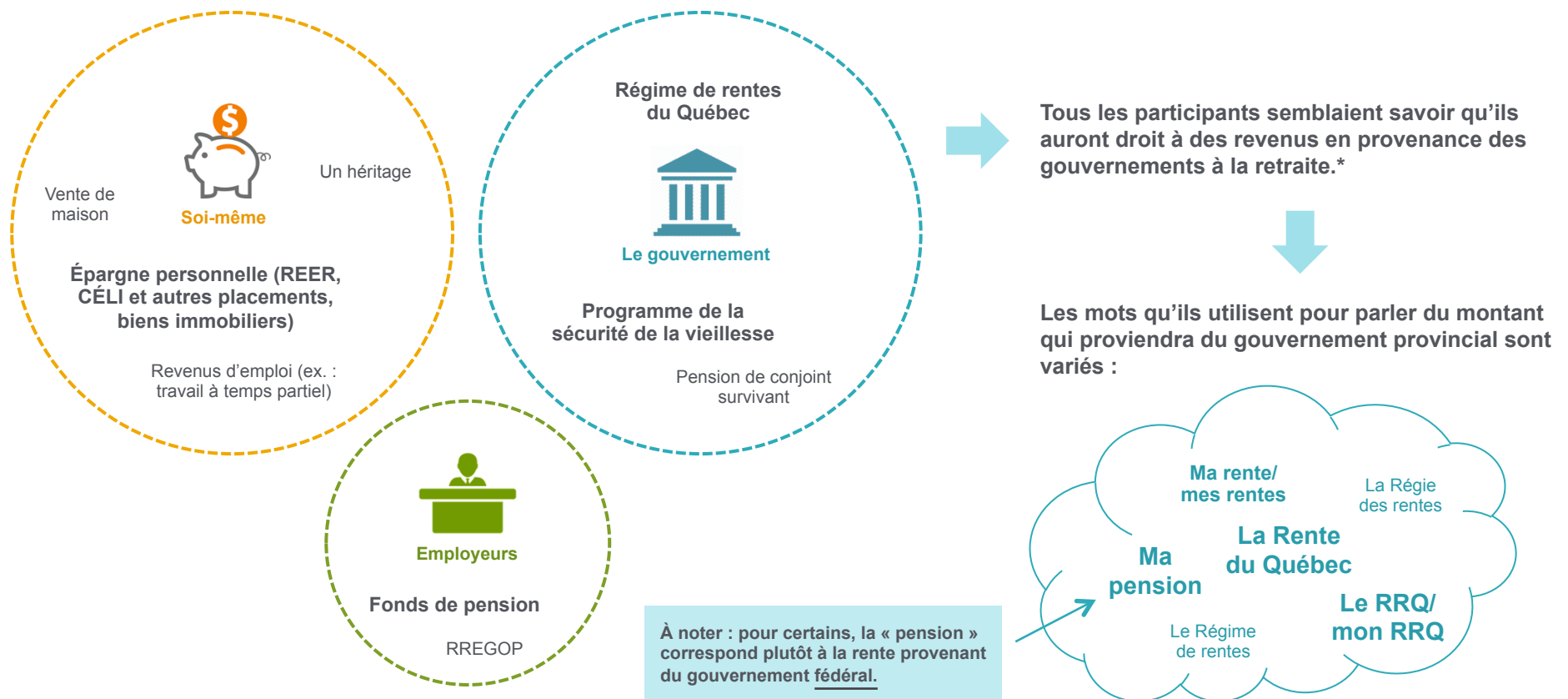
- Quelles seront toutes vos formes de revenus à la retraite?
- Quels sont vos actifs pour votre retraite?
- Quelles seront vos sources financières à la retraite?
- Comment allez-vous subvenir à vos besoins à la retraite?

C'est simple, c'est d'où viendra notre argent?

Mes sources de revenus, c'est de l'argent qui rentre, c'est ce qui me permet de vivre chaque mois. Si j'ai 100 000 \$ dans un compte, à moins d'avoir des intérêts versés, ce n'est pas une source de revenus.

LES SOURCES DE REVENUS À LA RETRAITE (SUITE)

Les participants nomment une panoplie de sources de revenus auxquelles ils auront (ou pourraient avoir) droit à leur retraite. Elles proviendront de leurs **économies personnelles**, du **gouvernement** et, pour certains, de leur(s) **employeur(s)**.



* À noter que cette question a été posée après la discussion sur les sources de revenus. Il est donc possible que certains participants aient été informés qu'ils auront droit à des revenus en provenance des gouvernements à ce moment-là.

LE RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Le terme régime volontaire d'épargne-retraite est peu connu et porte à confusion.



Environ la moitié des participants semblent savoir, au moins dans les grandes lignes, ce qu'est un **Régime volontaire d'épargne-retraite**. Quelques participants font mention qu'il s'agit d'un nouveau régime mis en place par le gouvernement.

C'est ton employeur qui t'offre de cotiser à un régime de retraite. Il en met une partie et toi aussi. C'est sur une base volontaire.

Les employeurs doivent l'offrir à leurs employés, mais ne sont pas obligés de cotiser.

C'est en collaboration avec l'employeur, déductible directement sur ma paie. On peut décider de contribuer ou non. Je ne sais pas si les employeurs sont obligés de suivre ou pas... Retraite Québec est impliqué là-dedans aussi je crois.

À noter : pour ces participants, l'acronyme **RVER** n'est ni plus connu, ni plus révélateur du concept.

Pour l'autre moitié toutefois, il s'agit d'un concept inconnu. L'interprétation qu'ils en font démontre que le mot volontaire peut porter à confusion.

C'est flou pour moi, mais je crois que je décide moi-même. À cause du mot « volontaire ».

Ça peut être un REER ou n'importe quelle sorte de placement que je peux décider de mettre de côté par moi-même ou avec mon courtier.

La majorité des participants considèrent que cette question de sondage est claire. Mais pour certains, il y a des mots qui portent à confusion.

Pour certains participants, le mot « **possibilité** » vient introduire la notion de **choix de participer ou non**. Dans un contexte où un régime collectif est obligatoire (ex. : un fonds de pension), ils auraient tendance à répondre « non » à cette question.

Je me demande s'ils m'offrent le choix d'embarquer ou non. J'ai un fonds de pension, mais je ne me rappelle pas s'ils m'ont donné le choix...

Le mot « possibilité » est confondant; ce n'est pas une possibilité dans mon cas, c'est une obligation.

Q. Est-ce que votre employeur vous offre actuellement la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire?

Quelques participants hésitent à cause du mot « **collectif** ». Ne sachant pas clairement ce qu'est un régime collectif et ce que cela implique, ils seraient bien embêtés de répondre à cette question.

Pour moi c'est le mot « collectif » qui n'est pas clair... c'est quoi exactement un régime d'épargne collectif?

Certains disent tout simplement que la question est trop longue.

L'employeur est-il obligé de cotiser au régime?

Sur cette question, les opinions sont partagées : certains participants pensent que oui, d'autres que non. Certains signalent par ailleurs que la question ne laisse sous-entendre en aucun cas s'il y a obligation ou non pour l'employeur de cotiser.

Je ne suis pas sûre... mais avec le mot « collectif », on dirait que oui.

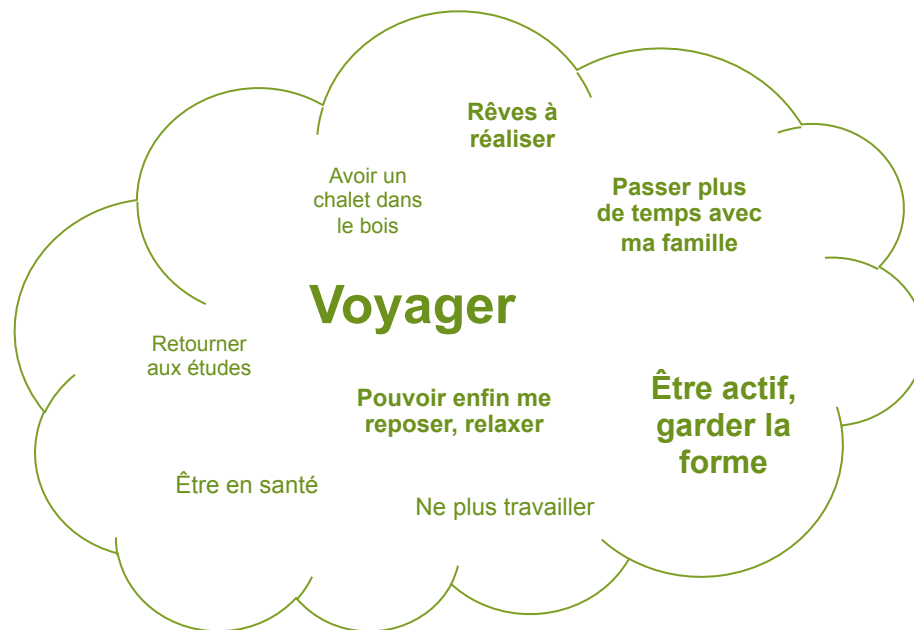
Pour moi, basé sur mon expérience, je dirais que oui.

Dans ce cas-là, je ne crois pas qu'il cotise. Mais je ne suis pas 100 % certain.

Il n'y a rien qui nous dit que l'employeur est obligé. Ça nous dit que plusieurs personnes vont cotiser, mais rien concernant l'employeur.

LES PROJETS DE RETRAITE

Tout comme pour la notion de retraite présentée au début du rapport, les *projets de retraite* font d'abord appel aux activités que les participants désirent ou planifient faire à la retraite. Mais presque tous ont le côté financier présent à l'esprit même s'ils ne l'évoquent pas en premier.



Mais...

Sauf exception, **avoir la capacité financière de réaliser ses projets reste présent à l'esprit**, et plusieurs commentaires illustrent cette préoccupation :

- Des loisirs, des voyages... Mais ça m'inquiète de savoir si je vais avoir les moyens de vivre ce que je veux vivre rendu là. Être capable de vivre sans travailler. Moi je ne sais pas si je vais avoir les moyens de prendre une retraite, donc pour les projets, je verrai. Le côté financier, c'est le seul facteur qui me permettra de vraiment prendre ma retraite, donc j'y pense c'est sûr. M'assurer que jusqu'à ce que je meure, je puisse vivre de manière confortable, décente. Être capable de me payer un loyer... Maintenir le même rythme de vie que j'avais avant la retraite. M'assurer que si je suis malade, je sois placé dans un bon endroit et être capable de me payer des bons soins.

Quelques participants admettent ne pas se soucier de l'aspect financier, à tout le moins pour l'instant.

- Moi je ne suis pas rendu à penser à ça. Je vis au jour le jour et j'ai toujours réussi à me débrouiller. Je ne vois pas pourquoi ça changerait.



Il y a généralement une bonne différence entre ce que les participants considèrent devoir faire pour bien vivre à la retraite et ce qu'ils font concrètement pour y arriver, même si plusieurs ont obtenu les conseils d'un professionnel du domaine pour y voir clair.



Les participants s'entendent généralement pour dire que **l'idéal est d'établir le montant (ou le pourcentage de revenus) dont ils auront besoin à la retraite, et d'épargner en conséquence afin d'y arriver.**

- Selon la plupart, cet exercice passe par la consultation d'un professionnel, et **plusieurs semblent d'ailleurs avoir déjà rencontré un planificateur ou un conseiller financier.**

On constate toutefois que **les habitudes d'épargne ne suivent souvent pas cette théorie et c'est plutôt l'inverse qui se produit : la plupart des participants mettent le plus d'argent de côté possible en souhaitant que ce soit suffisant.**

- La façon la plus courante semble de faire prélever un montant sur chaque paie ou de faire un transfert à intervalle régulier (ex. : chaque semaine).

Certains participants jugent toutefois qu'il est encore trop tôt pour planifier ou épargner en vue de leur retraite. Ils préfèrent profiter de leur argent maintenant ou disent avoir d'autres priorités financières.



Moi mon objectif c'est d'avoir 70 % de mon salaire.

Établir ton niveau de vie à la retraite pour voir ce que tu vas cotiser pour les années de travail qui restent.

Faire affaire avec un planificateur financier pour voir ce qu'on va avoir besoin. Si on veut garder le même roulement, le même rythme de vie.

J'ai établi avec un planificateur financier ce que je devrais mettre de côté chaque semaine. Parfois, je ne peux pas en mettre autant, mais j'essaie.

J'essaie d'en mettre le plus possible. Je suis certain que si je voyais un planificateur financier il me dirait que ce n'est pas assez, mais je mets ce que je peux en ayant toujours un minimum à respecter.

Je mets le montant maximum à chaque paie. Je n'ai pas fait le calcul du total dont j'aurai besoin, mais je fais tout ce que je peux en ce moment.

Les calculs d'avance, c'est dur à faire. Tu ne sais pas à quel âge tu vas mourir, quand tu vas arrêter de travailler exactement. Le concept de mettre le plus qu'on peut de côté, ça reste une valeur sûre.

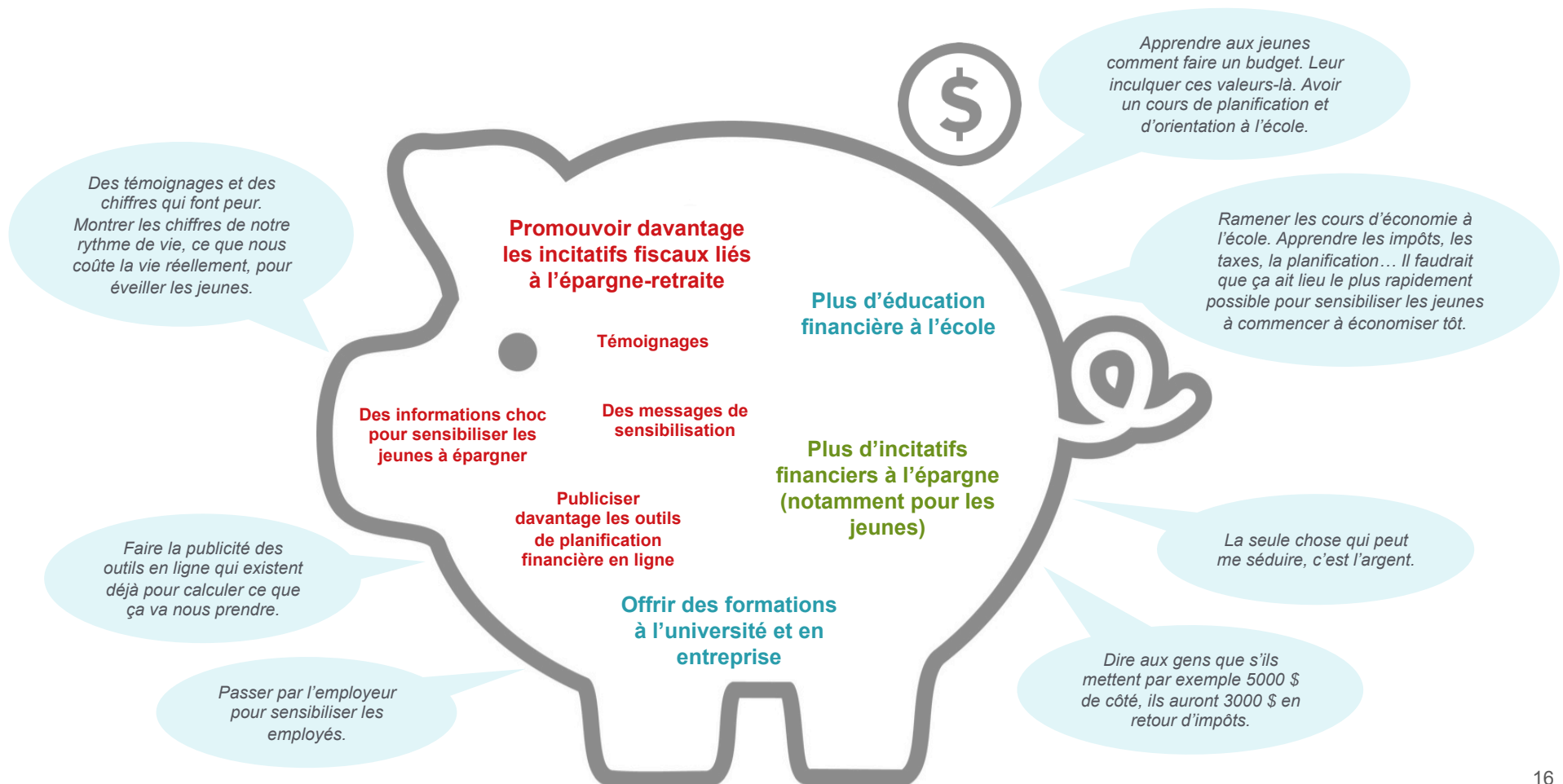
Pour moi c'est trop tôt encore. Je viens d'avoir mon emploi. Pour le moment j'en profite.

Régler mes dettes, finir de payer la maison... ce sont des choses à régler avant de penser à la retraite.

Quand je vais être rendue à réfléchir à ça, je vais m'asseoir avec quelqu'un qui a les connaissances. Quelques années avant le début de ma retraite. Toute seule, je ne serais pas capable.

MOYENS POUR INCITER LES GENS À PLANIFIER ET ÉPARGNER

Interrogés sur ce que cela prendrait pour amener les gens à planifier et à épargner pour leur retraite, les participants y vont de diverses idées. Celles-ci sont surtout basées sur la **communication**, l'**éducation** et les **mesures incitatives**.



Annexe 1

PROFIL DES PARTICIPANTS



PROFIL DES PARTICIPANTS



	Groupe 1 21 mars 2019 17 h 30 Québec (n : 10)	Groupe 2 21 mars 2019 19 h 30 Québec (n : 10)	Groupe 3 25 mars 2019 17 h 30 Montréal (n : 7)	Groupe 4 25 mars 2019 19 h 30 Montréal (n : 8)	TOTAL (n : 35)
SCOLARITÉ					
Secondaire ou moins	4	5	1	2	12
Collégial	2	1	3	3	9
Universitaire	4	4	3	3	14
ÂGE					
18 à 24 ans	1	0	0	2	3
25 à 34 ans	3	3	2	1	9
35 à 44 ans	2	2	2	3	9
45 à 54 ans	2	3	1	2	8
55 à 64 ans	2	2	2	0	6
SEXE					
Homme	5	6	5	5	21
Femme	5	4	2	3	14
ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE					
Oui	6	5	4	5	20
Non	4	5	3	3	15

Annexe 2

QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT





QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT
GROUPES DE DISCUSSION – RETRAITE QUÉBEC
QUÉBEC, JEUDI 21 MARS 17 H 30 ET 19 H 30
MONTRÉAL, LUNDI 25 MARS 17 H 30 ET 19 H 30

/*

Courriel d'invitation

Bonjour [SALUTATION_F],

Nous recrutons présentement des travailleurs des régions de Québec et Montréal afin de les inviter à participer à un groupe de discussion pour le compte d'un organisme du gouvernement du Québec. La rencontre aura lieu en soirée soit le jeudi 21 mars à Québec ou le lundi 25 mars à Montréal.

La rencontre vise à discuter de l'image de différents organismes.

La rencontre sera d'environ 1 heure 45 minutes.

Compensation pour chaque participant au groupe : 80 \$ ou 95 \$ selon votre région.

Pour savoir si vous avez le bon profil, répondez au questionnaire de qualification en cliquant sur le bouton ci-dessous :

[https://sondage.som.ca/rw19158/index.html?mp=\[MP\]](https://sondage.som.ca/rw19158/index.html?mp=[MP])

Nous vous remercions à l'avance de votre participation!

--

L'équipe de SOM

Courriel : panel@som.ca

Téléphone : 418 687-8025 ou 1 800 605-7824

***/**

Q_SCOL Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

1=Secondaire non terminé
2=Secondaire terminé
3=Collégial non terminé
4=Collégial terminé
5=Baccalauréat ou certificat (terminé ou non)
6=Maîtrise ou doctorat (terminé ou non)
9=*Je préfère ne pas répondre->OUT

Q_ENF Y a-t-il des enfants de moins de 18 ans qui vivent au sein de votre ménage, même si ce n'est qu'à temps partiel?

1=Oui
2=Non
9=*Je préfère ne pas répondre->OUT

Q_AGE À quel groupe d'âge appartenez-vous?

1=18 à 24 ans
2=25 à 34 ans
3=35 à 44 ans
4=45 à 54 ans
5=55 à 64 ans
6=65 ans ou plus->OUT
9=*Je préfère ne pas répondre->OUT

Q_LECT Il y aura peut-être des documents à lire lors de la rencontre. N'oubliez donc pas d'apporter vos lunettes si jamais vous en avez besoin. À ce sujet, avez-vous des difficultés à lire ou à écrire en français?

1=Beaucoup->OUT
2=Un peu->OUT
3=Pas du tout
9=*Je préfère ne pas répondre->OUT

Q_inCALHRE lorsque q#region=2 alors q#txtinv=62 et /*Montréal*/
lorsque q#region=1 alors q#txtinv=61 et /*Québec*/
lorsque q#region=2 alors q#dateinv=62 et /*Montréal*/
lorsque q#region=1 alors q#dateinv=61 /*Québec*/

->>av3b

Q_TXTINV *Autocomplétée*

61=Québec le jeudi 21 mars à 17 h 30 ou 19 h 30
62=Montréal le lundi 25 mars à 17 h 30 ou 19 h 30

Q_DATEINV *Autocomplétée*

61=le jeudi 21 mars
62=le lundi 25 mars

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Q_av3b

La rencontre aura lieu à ((G <TXTINV>)).

Si vous êtes appelé à participer, seriez-vous disponible à la date et à l'heure en question?

1=Oui, je suis disponible <DATEINV> à 17 h 30 seulement

2=Oui, je suis disponible <DATEINV> à 19 h 30 seulement

3=Oui, je suis disponible <DATEINV> à 17 h 30 ((S ou)) à 19 h 30

4=Non, je ne suis pas disponible <DATEINV> aux heures mentionnées->OUT

9=*Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre->OUT

Q_3a

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Veillez noter que vous n'êtes pas encore officiellement inscrit(e). Vous devez recevoir un appel de notre part pour être officiellement considéré(e) comme participant(e) à la recherche.

Nous allons maintenant étudier vos réponses afin de déterminer si votre profil correspond à ce que nous cherchons. La confirmation des participants admissibles se fait au téléphone. Afin que nous puissions au besoin vous contacter, veuillez SVP inscrire vos coordonnées ci-dessous.

((G **Veillez noter que si nous ne vous recontactons pas, et nous devons insister sur le fait qu'il est possible que nous ne vous recontactons pas, c'est que nous aurons atteint le nombre requis de participants.**))

((F RED <AVERT>))<<

<<*H Prénom : *L=2 _____ *espace=1,60*suf a>>

<<*H Nom : *L=2 _____ *espace=1,60*suf b>>

<<*H Tél. jour : *L=2 _____ *telephone*facultatif*suf c>>

<<*H Poste : *L=2 _____ *facultatif*suf d>>

<<*H Tél. soir : *L=2 _____ *telephone*facultatif*suf e>>

<<*H Courriel : *L=2 _____ *courriel*facultatif*espace=1,60*suf z>>

>>

Q_incalAVERT1

q#AVERT=0 et lorsque ((q#3ac=blanc ou q#3ac<418000000) et (q#3ae=blanc ou q#3ae<418000000)) alors q#AVERT=1

->>calAVERT2

Q_AVERT

Affichage

0=*

1=Veillez entrer au moins un numéro de téléphone SVP.

Q_sicalAVERT2

si q#AVERT=0->FIN

->>3aa

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

***informations
Projet=REC19158NBK
Fichier=FREC19158NBK
Reseau=serveur1:P19158RECNBK:
Siteext=clients3.som.ca
Pages=pmgabriel:users:gnolet:documents:P19158RECNBK:rw19158:
Images=pmgabriel:users:gnolet:documents:P19158RECNBK:IMG:
Debut=PUTECH
Effacer=OUI
Precedent=NON
Email=rw19158@web.som.ca
Espace=3,80
Noquestion=Non
Progression=Oui
TypeSondage=1 /*Mettre 2 si sondage sans mp*/
Motdepasse=MP /*Commenter si sondage type 2*/
Repmult=Non
Interrompre=Oui
STATS=lmercier
DUREE=Non
Seuil=16
Titre=SOM inc.
/*DEMARRAGE=OUI*/

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer*/

Annexe 3

GUIDE DE DISCUSSION



Guide de discussion

Énoncé de positionnement et compréhension des concepts liés à la retraite

1. Introduction

15 min.

- Mot de bienvenue et remerciement pour leur participation.
- Objectifs de la rencontre
- Rôle de l'animatrice et des participants.
- Déroulement de la rencontre : durée, règles, enregistrement, observateurs, confidentialité, etc.
- Questions des participants, s'il y a lieu.
- Présentation des participants (tour de table) :
 - Prénom, occupation, lieu de travail ou domaine de travail, lien avec le gouvernement.

2. Énoncés de positionnement

30 min

« L'information relative à cette section est présentée dans un document distinct. »

« L'information relative à cette section est présentée dans un document distinct. »

Nous allons maintenant changer complètement de sujet. Retraite Québec doit souvent aller consulter la population au sujet de la planification financière de la retraite et nous aimerions voir avec vous la compréhension que vous avez de certains concepts liés à la retraite.

- a) Premièrement, j'aimerais savoir c'est quoi pour vous la retraite?**
- b) De quelle façon définissez-vous une personne à la retraite? (OU Quand vous considérez-vous à la retraite?)**
1. Qu'est-ce qui doit arriver pour que vous vous considériez à la retraite? (Ne plus travailler du tout? Recevoir une rente d'un régime de retraite? Recevoir une rente du Régime de rentes du Québec? Quitter votre emploi habituel? Diminuer le nombre d'heures à votre travail habituel?)
 2. Si vous pensez à des personnes de votre entourage qui sont à la retraite ou qui disent être à la retraite, Qu'est-ce qui fait qu'elles sont ou paraissent être à la retraite?

Parlons maintenant des différentes sources de revenus à la retraite.

- c) De façon spontanée, comment appelez-vous l'argent que vous mettez de côté pour la retraite?**

- d) Selon vous, quelle est la différence entre un régime individuel et un régime collectif?**

1. Pouvez-vous donner un exemple de régime individuel?
2. Pouvez-vous donner un exemple de régime collectif?

- e) Selon vous, quelle est la différence (y a-t-il une différence) entre un fonds de pension et un régime de retraite?**

- i. C'est quoi pour vous un fonds de pension ou un régime de retraite? Quels mots utilisez-vous pour désigner un fonds de pension ou un régime de retraite? Savez-vous si vous en avez un? Si oui, savez-vous lequel? Comment l'appelez-vous? Qu'en savez-vous?
2. Qu'est-ce qu'un REER?
3. Est-ce qu'un REER est un fonds de pension?
 - i. S'il s'agit d'un REER individuel, est-ce un fonds de pension?
 - ii. Est-ce qu'un CELI est un fonds de pension?

- f) Quelles seront vos sources de revenus à la retraite? Dites-le dans vos mots, SVP.**

1. Est-ce que c'est clair comme question? Si on veut savoir de quoi vous allez vivre à la retraite, quelle aurait été la bonne formulation?
2. Que connaissez-vous de vos sources de revenus à la retraite?
 - i. Si c'est un REER, s'agit-il d'un REER individuel ou collectif?
 - ii. Si c'est un fonds de pension ou un régime de retraite, de quel type de régime s'agit-il? Êtes-vous capable de le nommer?

g) Si je vous demande si vous avez un « Régime volontaire d'épargne-retraite », que répondez-vous?

1. Si on vous parle d'un « RVER » à la place, est-ce que ça vous donne plus d'indices?
2. Que connaissez-vous du RVER?

(Explication RVER : Le régime volontaire d'épargne-retraite est en fait un nouveau type de régime mis en place par le gouvernement pour les travailleurs n'ayant pas accès à un régime de retraite. On l'appelle aussi RVER.)

h) Qui parmi vous aura droit à des revenus en provenance des gouvernements à la retraite? À quoi fait-on référence selon vous lorsqu'on parle de régimes publics?

1. Lesquels? Pour chacun, est-ce du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral?
2. Pourquoi pensez-vous que vous n'aurez pas ces revenus à votre retraite? Est-ce dû à une mauvaise compréhension de la question?

(Normalement, presque tous les travailleurs auront le droit à la Sécurité de la vieillesse (gouvernement fédéral) et au Régime de rentes du Québec (le RRQ) (gouvernement provincial)).

3. Comment appelez-vous le montant provenant du gouvernement provincial, le Régime de rentes du Québec? (La Régie? Les rentes? La Régie des rentes? Le RRQ?)

Voici un exemple de question que nous posons dans nos sondages : Est-ce que votre employeur vous offre actuellement la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire? (Présenter la question à l'écran)

i) (Prenez quelques secondes pour y penser) Que comprenez-vous de cette question? Est-ce clair?

1. Est-ce que certains mots sont compliqués à comprendre?
2. Est-ce que l'employeur est obligé de cotiser au régime?
3. Est-ce que vous pouvez confondre le prélèvement du RRQ sur votre paie avec le prélèvement de votre régime de retraite?

j) Si je vous demande si vous avez pris le temps de réfléchir à vos « projets de retraite », à quoi pensez-vous?

1. Qu'est-ce qu'un « projet de retraite »? Est-ce que vous pensez au « côté financier » ou plutôt aux activités que vous ferez à la retraite (voyages, rénovations, etc.)?

k) Si je vous demande si vous vous êtes fixé des « objectifs d'épargne » en vue de votre retraite, à quoi pensez-vous?

1. Est-ce qu'il faut avoir un objectif financier précis (comme un montant total ou un % de votre salaire) pour répondre oui à cette question ou épargner à chaque mois, peu importe le montant, est suffisant?

l) Que veut dire pour vous « planifier financièrement sa retraite »? Qu'est-ce que ça implique? À quoi ça vous fait penser? Quels sont selon vous les gestes à poser pour planifier financièrement sa retraite?

(Retour aux observateurs et conclusion)